



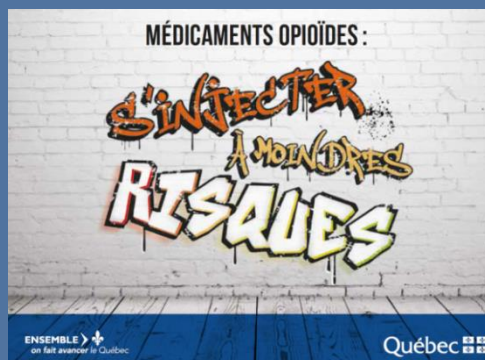
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

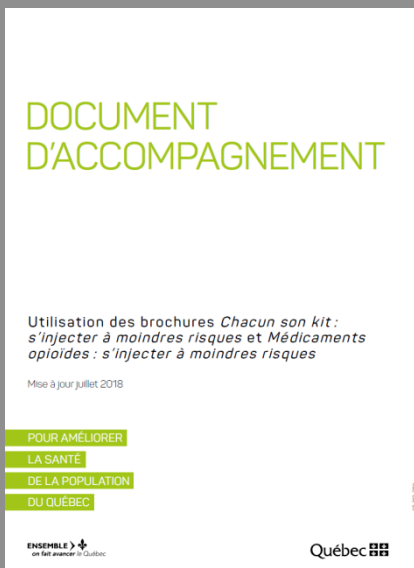
Appropriation des outils sur l'injection à moindres risques

Québec 

Les outils de communication



À l'intention des personnes UDI



À l'intention des
intervenants en
réduction des méfaits

Objectif de la présentation

- Se familiariser à l'utilisation des outils de communication sur l'injection à moindres risques pour intervenir auprès des personnes UDI.

Plan de la présentation

1. Contexte
2. Rôle des intervenants et pairs aidants
3. Matériel distribué
4. L'injection à moindres risques – étape par étape
5. Les ressources et la prévention des surdoses



1. CONTEXTE

Distribution de matériel d'injection au Québec

- Mise en place des programmes de prévention visant à faciliter l'accès à du matériel d'injection stérile (1989).
- Réseau des centres d'accès au matériel d'injection stérile (CAMI) étendu à toutes les régions du Québec (1994).
- Publication du dépliant *Chacun son kit, une idée fixe* (2003).
- Publication du *Document d'accompagnement à l'utilisation du dépliant « Chacun son kit, une idée fixe » sur l'injection de drogues à risques réduits* (2003).

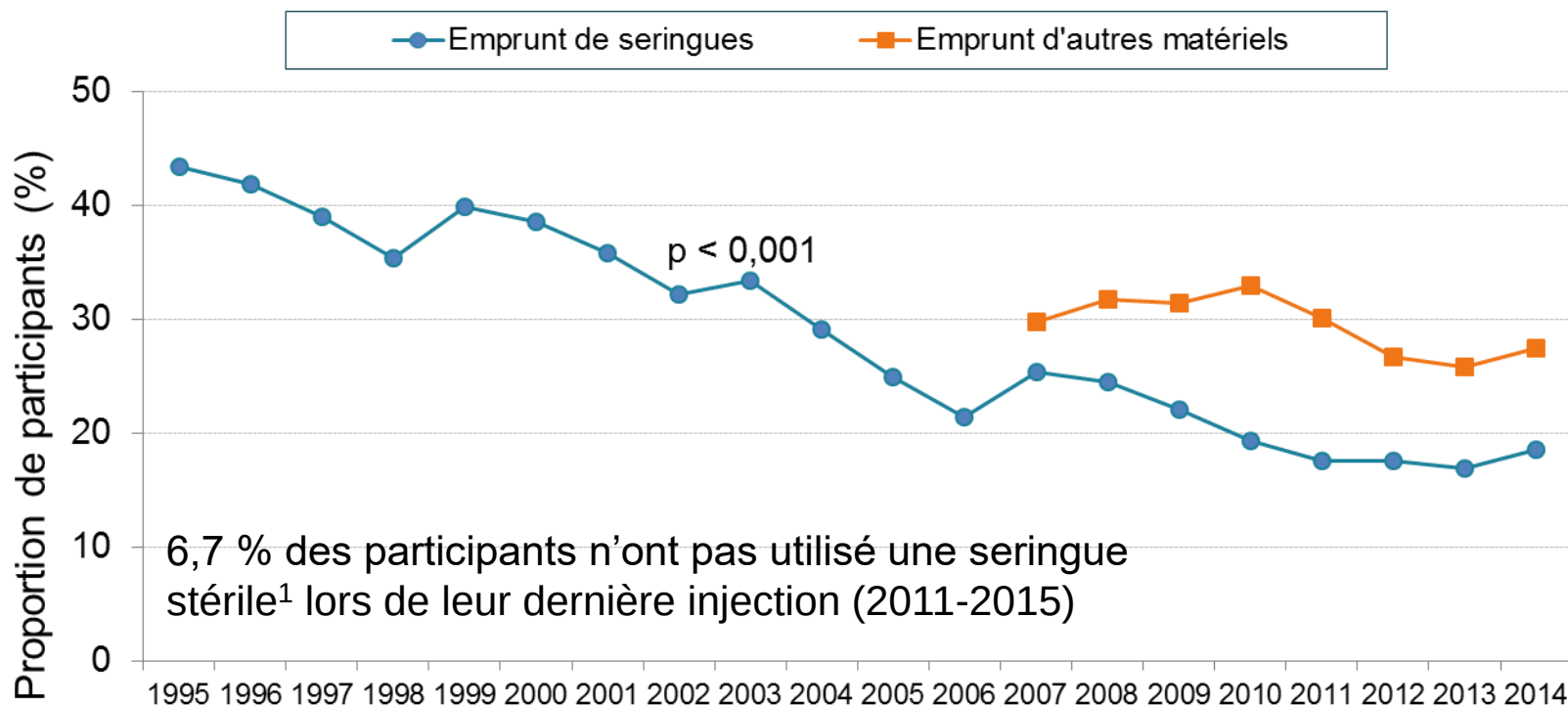
Quantité de matériel d'injection remis

Évolution de la remise de seringues, d'ampoules d'eau et de StericupMD par les DSP aux CAMI du Québec entre 2005 et 2016

	Total des seringues	Total des ampoules d'eau	Total des Stericup ^{MD}
2005 - 2006	1 807 105	929 243	595 499
2006 - 2007	1 762 107	1 107 943	723 277
2007 - 2008	1 970 108	1 222 911	891 675
2008 - 2009	2 031 265	1 223 192	1 056 137
2009 - 2010	1 914 301	1 219 380	1 016 871
2010 - 2011	1 909 134	1 296 701	1 041 493
2011 - 2012	2 175 316	1 410 810	1 160 730
2012 - 2013	2 251 790	1 521 732	1 190 632
2013 - 2014	2 738 374	1 887 692	1 562 205
2014 - 2015	2 683 532	1 665 301	1 352 930
2015 - 2016	2 633 426	1 826 309	1 547 289

Noël et Cloutier, 2017

Utilisation de seringues et de matériels déjà utilisés par quelqu'un d'autre — Tendances 1995-2014



6 derniers mois, première visite annuelle conservée.

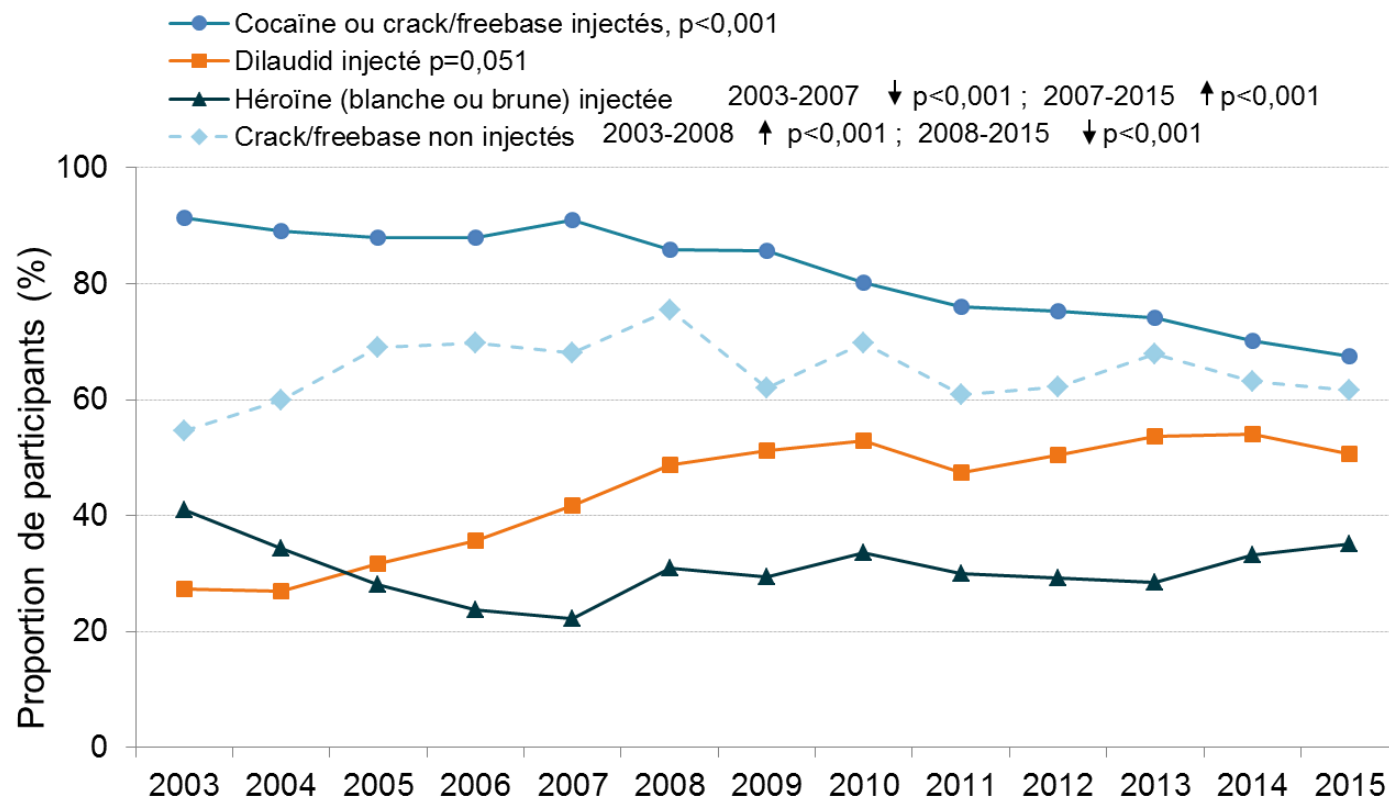
Test par bootstrap (1 000 itérations) sur l'ensemble de la période.

¹ Stérile: une seringue neuve qui n'a jamais été utilisée, ni par le participant, ni par quelqu'un d'autre.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), septembre 2016

Augmentation de la consommation de médicaments opioïdes selon les données du réseau SurvUDI

Drogues consommées au moins une fois dans les 6 derniers mois — Tendances 2003-2015



Quelques risques associés à la consommation de médicaments opioïdes

Les médicaments opioïdes :

- peuvent créer de la dépendance;
- contiennent de la cire, de la cellulose ou du talc pouvant entraîner d'importantes complications de santé s'ils sont injectés;
- sont associés à des pratiques d'injection à risque :
 - la consommation d'un comprimé ou d'une capsule peut nécessiter jusqu'à trois ou quatre injections
 - les « wash »;
- peuvent mener à des surdoses.

Matériel adapté pour l'injection de médicaments opioïdes

Rapport de l'INSPQ (2015) — *Matériel d'injection : réduire les risques chez les injecteurs de médicaments opioïdes.*

Cinq recommandations :

1. Que le matériel déjà disponible dans les CAMI soit maintenu ou amélioré si nécessaire.
2. Que du nouveau matériel, adapté à l'injection de médicaments opioïdes, soit mis à la disposition des personnes qui s'injectent ces drogues.
3. Que des messages de prévention, préparés en collaboration avec des représentants des personnes UDI, accompagnent le nouveau matériel.
4. Que le personnel des CAMI ait accès à l'information sur le nouveau matériel.
5. Que les traitements de substitution aux opioïdes soient offerts plus largement aux personnes UDI et que la distribution de naloxone pour prévenir les surdoses d'opioïdes soit implantée rapidement.

Nouvelle offre de matériel d'injection dans les régions

Dès octobre 2017 :

- Matériel qui s'inscrit dans les meilleures pratiques pour l'injection plus sécuritaire de toutes les drogues, incluant les médicaments opioïdes.
- Matériel disponible en trousse ou à l'unité.
- Disponibilité variable selon les besoins identifiés par chaque région.



2. RÔLE DES INTERVENANTS ET PAIRS AIDANTS

Rôle dans la distribution du matériel

- Offrir le bon matériel selon la consommation.
- Promouvoir l'adoption de comportements d'injection plus sécuritaires.
- Soutenir les personnes UDI pour qu'elles arrivent :
 - à reconnaître les avantages d'une bonne utilisation du matériel;
 - à identifier les difficultés qui pourraient être rencontrées;
 - à établir et à utiliser des stratégies pour surmonter ces difficultés.

Messages-clés pour les personnes UDI

- Utiliser du matériel neuf à chaque injection.
- Choisir le matériel adapté à la drogue consommée.
- Appliquer les bonnes méthodes d'injection.



3. LE MATÉRIEL DISTRIBUÉ

➤ Matériel distribué dans toutes les trousse



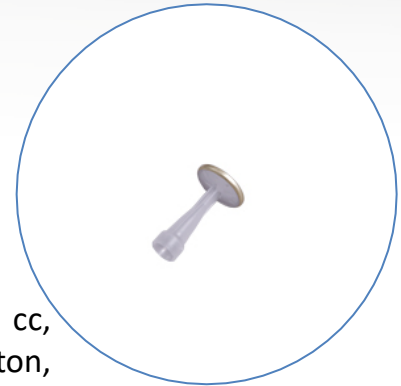
Tampon d'alcool



Maxicup^{MD}



Contenant stérile de 5 cc,
manchon, filtre de coton,
tampon sec



Sterifilt^{MD}



Eau stérile



Garrot



Contenant de récupération
des seringues et aiguilles
usagées



Seringues distribuées



Seringue 1 cc



Seringue 3 cc



Aiguille





4. L'INJECTION À MOINDRES RISQUES – ÉTAPE PAR ÉTAPE

Avant l'injection – des mains et une surface propre pour déposer le matériel

BONNES PRATIQUES

- Se laver les mains.
- Placer un napperon ou nettoyer la surface de préparation.

POURQUOI?

- Ces mesures d'hygiène permettent de réduire les risques de contamination du matériel et, par le fait même, les risques de transmission d'infections.

ASTUCE

- Encourager la personne à avoir des tampons d'alcool supplémentaires ou du gel antiseptique sur elle.



Préparer le contenant stérile

BONNES PRATIQUES

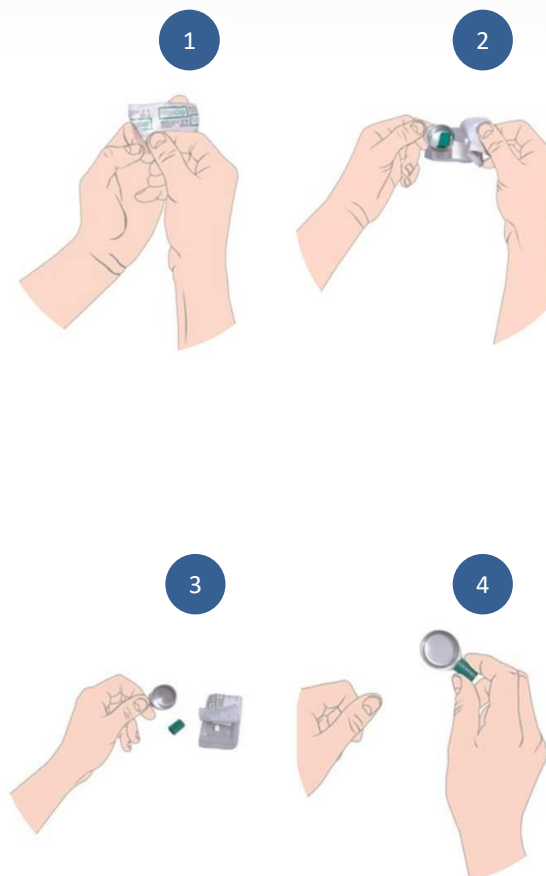
- Utiliser le contenant stérile pour dissoudre et chauffer la drogue.
- Éviter de toucher à l'intérieur du contenant de chauffage et au filtre de coton.
- Utiliser le manchon.

POURQUOI?

- Utiliser le contenant de chauffage et manipuler le matériel adéquatement réduit les risques de contamination et les risques d'accident (p. ex. renverser la drogue).

ASTUCES

- Montrer à la personne comment ouvrir le Maxicup^{MD} en pinçant le filtre à travers le plastique de l'emballage pour éviter de le faire tomber.
- Montrer à la personne qu'elle peut faire tomber le manchon dans sa main plutôt que de le retirer du contenant avec ses doigts.



Préparer la poudre de drogues comme la cocaïne ou l'héroïne

PARTICULARITÉS

- Déjà en poudre.
- Peut contenir de gros morceaux ou des cristaux.

BONNE PRATIQUE

- Écraser la drogue, directement dans le sac dans lequel elle a été obtenue ou dans une enveloppe propre, avec une cuillère ou un briquet.
- Lorsque la drogue est écrasée en fine poudre, agiter le sac ou l'enveloppe pour bien mélanger la poudre.

POURQUOI?

- Une drogue bien écrasée se dissout mieux et cause moins de dommage aux veines.
- Écraser la drogue ainsi permet d'éviter le contact direct entre la drogue et l'objet utilisé pour l'écraser.

ASTUCE

- Si la personne insiste pour écraser la drogue directement dans le contenant de chauffage, l'encourager à désinfecter son briquet avec un tampon d'alcool et à bien chauffer sa drogue par la suite.



Préparer la poudre de médicaments opioïdes

PARTICULARITÉS

- Comprimés ou capsules.
- Doivent être bien écrasés pour obtenir une solution injectable.

BONNE PRATIQUE

- Utiliser une cuillère ou un briquet pour écraser la drogue dans une enveloppe propre.

POURQUOI?

- Une drogue bien écrasée se dissout mieux.
- Écraser la drogue dans une enveloppe permet d'éviter le contact direct entre la drogue et l'objet utilisé pour l'écraser.

ASTUCE

- La personne peut se bricoler une enveloppe à partir de la page 9 de la brochure *Médicaments opioïdes : s'injecter à moindres risques*.



Préparer la solution

BONNES PRATIQUES

1. Verser la drogue dans le contenant stérile du Maxicup^{MD}.



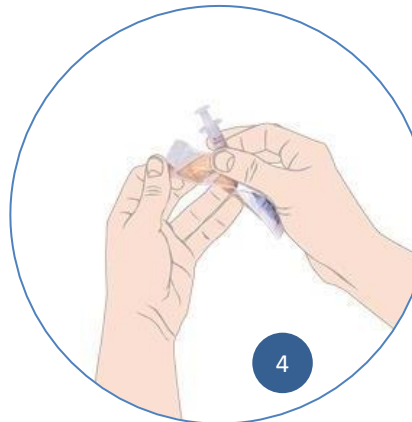
2. Ajouter l'eau.



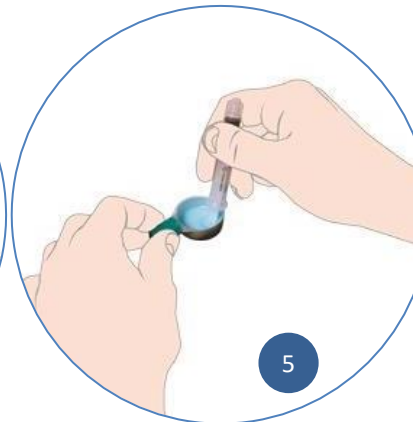
3. Chauffer la solution jusqu'à l'apparition de petites bulles.



4. Ouvrir l'emballage de la seringue, sans toucher au piston.



5. Mélanger la solution avec le bout du piston et laisser refroidir.



Préparer la solution de drogues (comme la cocaïne et l'héroïne)

PARTICULARITÉS

- Les drogues comme la cocaïne et l'héroïne sont plutôt faciles à dissoudre avec peu d'eau.
- Certaines personnes ont l'habitude d'ajouter l'eau directement dans le sac dans lequel est la drogue, sans la chauffer.

BONNE PRATIQUE

- Utiliser le contenant de chauffage pour dissoudre et chauffer la drogue.

POURQUOI?

- Le chauffage de la drogue permet de dissoudre la poudre et aide à réduire la propagation d'infection, particulièrement du VIH.
- L'étape suivante, la filtration, se fera plus facilement dans le contenant de chauffage.

ASTUCE

- Si la personne trouve que le chauffage de la drogue demande trop de temps, lui suggérer de profiter d'un moment de calme et d'un lieu sûr pour préparer une ou deux doses à l'avance.

Préparer la solution de médicaments opioïdes

PARTICULARITÉS

- Les médicaments opioïdes doivent être dissouts avec une grande quantité d'eau.
- Chauffage essentiel.
- Peuvent contenir de la cire.

BONNES PRATIQUES

- Mettre le plus d'eau possible.
- Prévoir une bonne période de chauffage.
- Laisser refroidir la solution liquide.

POURQUOI?

- L'ajout d'une grande quantité d'eau assure une meilleure dissolution sans réduire l'effet de la substance.
- Le chauffage de la drogue permet de la dissoudre et aide à réduire la propagation d'infection, particulièrement du VIH.
- Laisser refroidir la solution permet à la cire de se solidifier et d'éviter de s'en injecter.

ASTUCES

- L'ajout d'eau ne réduit pas l'effet de la substance active.
- Si la personne ne laisse pas refroidir la solution, éviter de la prélever à la surface du contenant où se trouve la cire.

Filtrer la solution

BONNE PRATIQUE

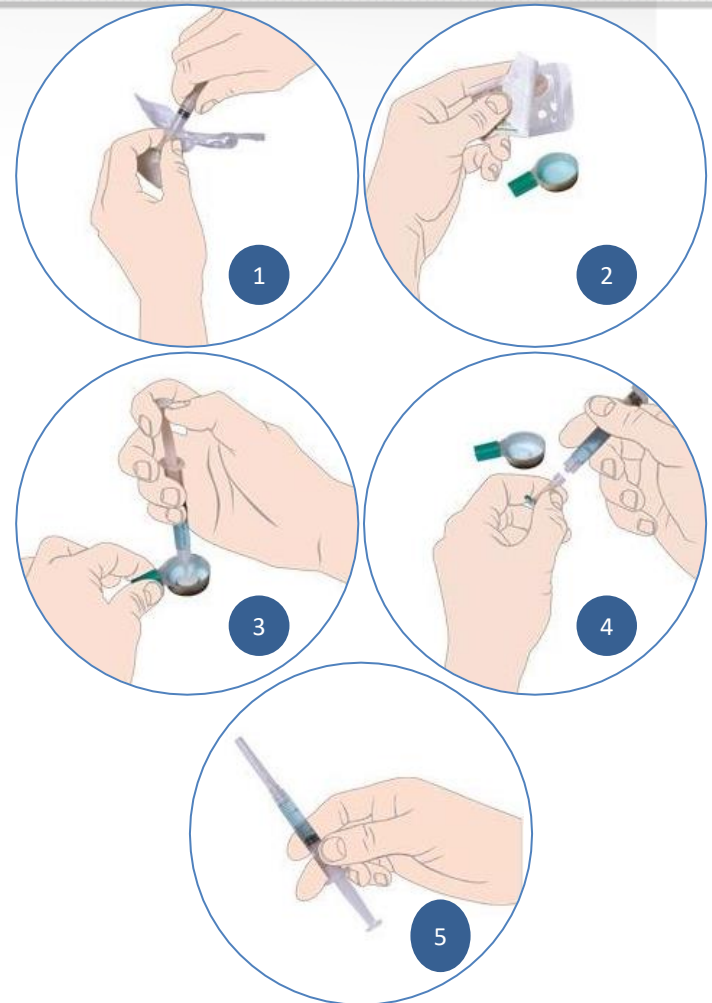
- Filtration à un filtre – Utiliser le Sterifilt^{MD} plutôt que le filtre de coton.
- Filtration combinée – Utiliser le filtre de coton et Sterifilt^{MD}.
- Toujours utiliser la filtration combinée pour l'injection de drogues sous forme de comprimés ou de capsule (médicaments opioïdes)

POURQUOI?

- Le Sterifilt^{MD} retient les fines particules et les micro-organismes. Utilisé seul, il est plus efficace que le filtre de coton.
- Le filtre de coton empêche le Sterifilt^{MD} de s'obstruer avec les plus grosses particules.

ASTUCE

- Plusieurs personnes n'auront jamais utilisé le Sterifilt^{MD}, une démonstration de son utilisation peut s'avérer utile.



Choisir la veine

BONNES PRATIQUES

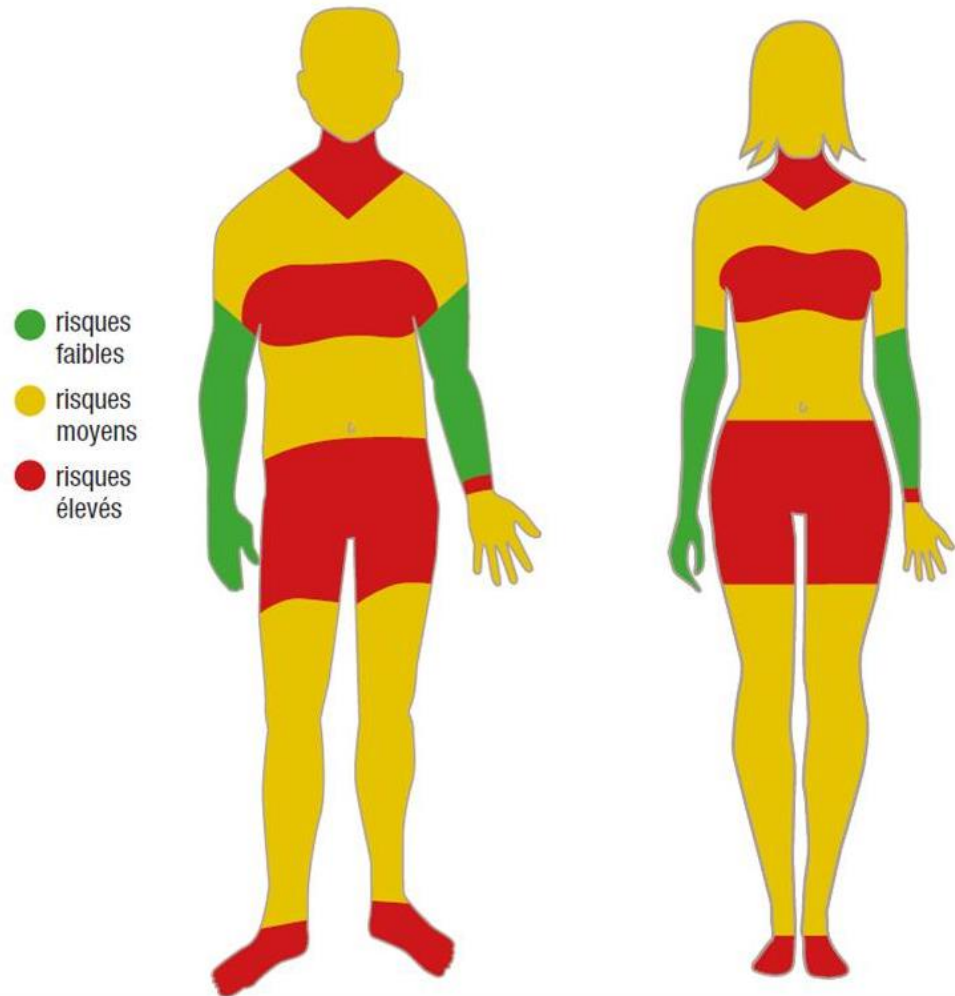
- S'injecter dans les zones vertes, c.-à-d. les bras et le dos de la main.
- Changer régulièrement de site d'injection.

POURQUOI?

- S'injecter dans les zones jaunes ou rouges augmente les risques d'infection, de douleur, de saignements et de boucher de fines veines.
- Changer de site d'injection laisse le temps aux veines de se réparer. Cela permet d'éviter les abcès et les blessures.

ASTUCE

- La personne peut commencer par le bas de la zone verte (bras) pour protéger les veines situées plus haut.



Mettre le garrot

BONNES PRATIQUES

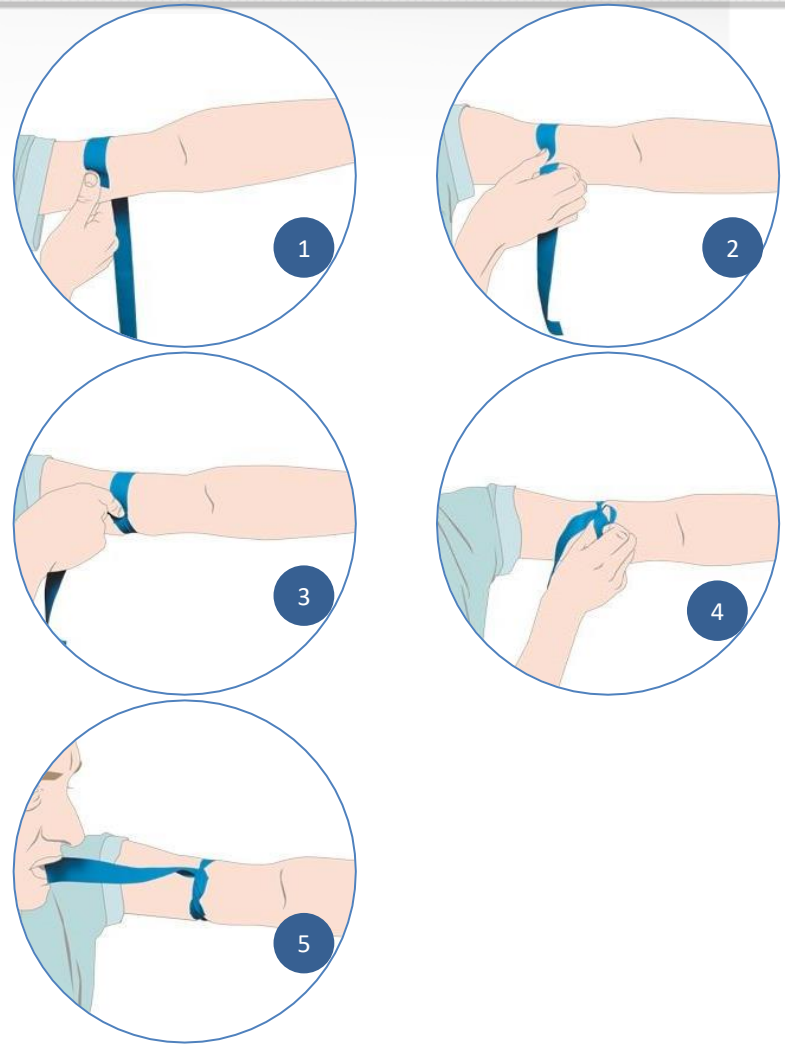
- Nouer un garrot pour choisir la veine.
- Enlever le garrot avant l'injection.

POURQUOI?

- Le garrot permet de choisir la veine plus facilement.
- En le nouant correctement, il sera facile à enlever.
- S'il n'est pas enlevé avant l'injection, la veine peut être endommagée et la personne risque de s'assoupir en le portant.

ASTUCE

- Le garrot ne devrait pas être partagé. Il peut être nettoyé avec un tampon d'alcool. Il devrait être remplacé quand il y a du sang dessus, s'il a été utilisé par quelqu'un d'autre et s'il a perdu son élasticité.



Désinfecter le site d'injection et procéder à l'injection

BONNES PRATIQUES

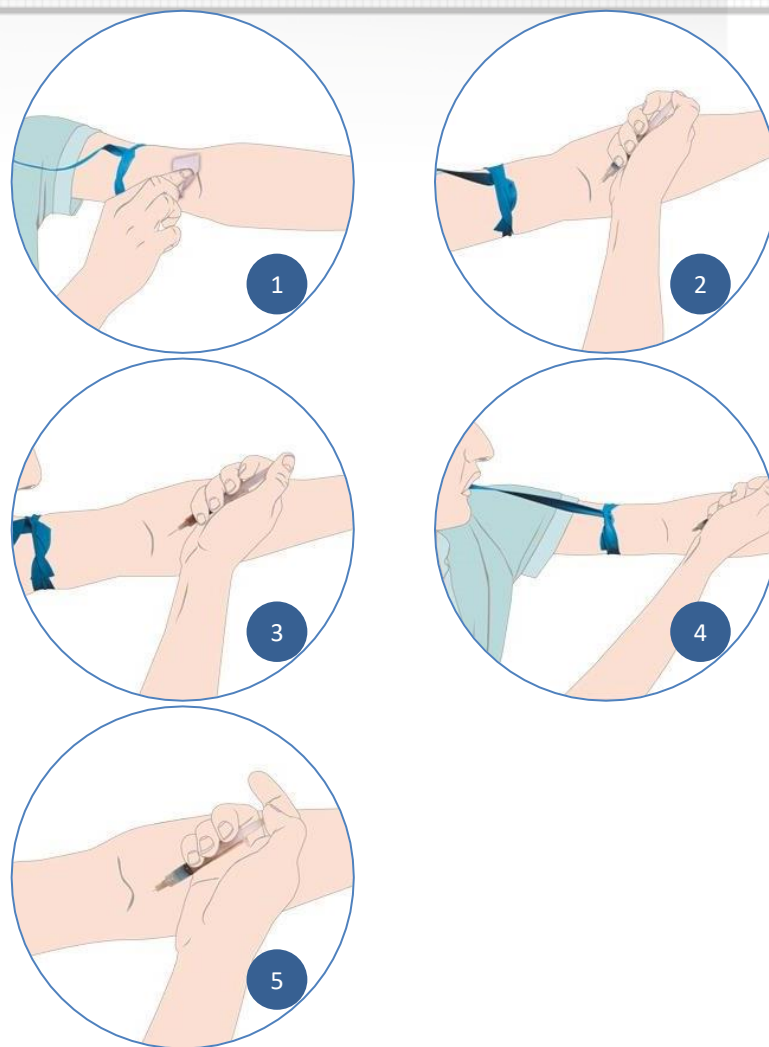
- Désinfecter la peau avec un tampon d'alcool neuf.
- Placer le biseau de l'aiguille vers le haut, à 35 degrés.
- Faire monter un peu de sang dans la seringue pour s'assurer que l'aiguille est bien dans une veine.

POURQUOI?

- Désinfecter le site d'injection permet d'éviter plusieurs types d'infection.
- Faire monter du sang dans la seringue permet de s'assurer de ne pas s'injecter dans une artère.

ASTUCE

- Regarder la personne pratiquer pour l'aider à adopter de bonnes pratiques.



Après l'injection – appuyer avec un tampon sec

BONNE PRATIQUE

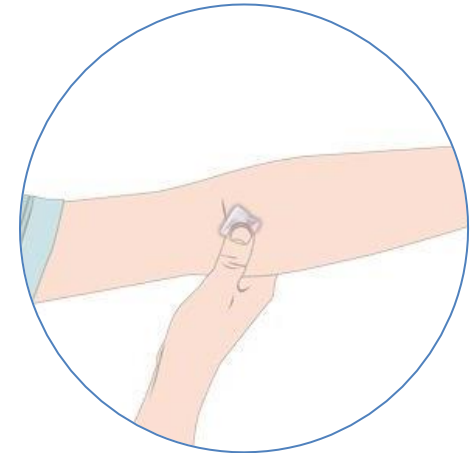
- Utiliser un tampon sec.

POURQUOI?

- Cela permet d'arrêter le saignement plus rapidement alors que l'utilisation d'un tampon d'alcool empêche la coagulation.

ASTUCE

- La personne peut aussi utiliser un petit pansement ou un mouchoir propre.



Après l'injection – éliminer le matériel souillé

BONNE PRATIQUE

- Se débarrasser du matériel souillé de façon sécuritaire.

POURQUOI?

- Cela permet d'aider à ce que le matériel ne soit pas réutilisé, de protéger les personnes et l'environnement et de favoriser l'acceptabilité sociale de programmes de réduction des méfaits.

Seringues et
aiguilles



Autre matériel





5. LES RESSOURCES ET LA PRÉVENTION DES SURDOSES

Ressources gratuites

Repérer les CAMI



Logo des CAMI



Trouver une ressource
en santé

Trouver une ressource d'aide en toxicomanie



Région de Montréal : 514 527-2626
drogue-aidereference.qc.ca



SIS

Services d'injection supervisée (SIS)

- Endroit où l'injection de drogues illégales est autorisée et peut se faire dans des conditions hygiéniques et sécuritaires, sous la supervision de professionnels qualifiés.
- Quelques bienfaits :
 - prévenir les ITSS;
 - réduire les décès et surdoses;
 - joindre les personnes UDI les plus à risque;
 - réduire les nuisances de la consommation de drogues dans l'espace public.

Prévention des surdoses

- Éviter de consommer seul.
- Ne pas tous consommer en même temps.
- Appeler le 9-1-1 sans hésitation.
- [Loi du bon samaritain](#).
- Avoir de la naloxone à portée de main.

Prévention des surdoses de médicaments opioïdes

- La naloxone :
 - médicament qui sert d'antidote aux surdoses d'opioïdes;
 - peu d'effets secondaires;
 - peut être administrée par tous;
 - disponible gratuitement et sans ordonnance dans toutes les pharmacies du Québec.



Outils complémentaires

Le Blender

Guide sur les mélanges de drogues...
...et les risques qui en découlent.



http://linjecteur.ca/PDF/Info-Droque/Blender_web%20PDF.pdf

CONSEILS POUR PRÉVENIR
LES SURDOSES D'
OPIACÉS

<http://www.catie.ca/fr/vivre-sante/prevenir-surdoles/opiaces>

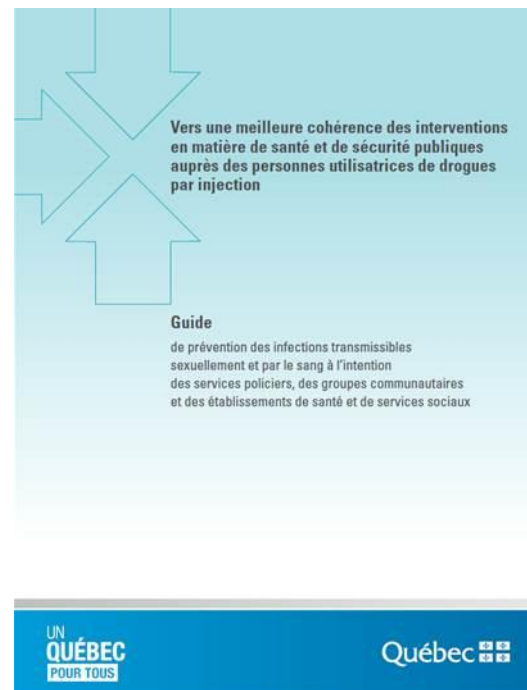
Santé
et Services sociaux

Québec



Cohérence des interventions entre la sécurité publique et les organismes en réduction des méfaits

- « En fournissant des services aux citoyens, les policiers, les intervenants des organismes communautaires et les professionnels de la santé répondent à des demandes qui peuvent donner lieu à des interventions contradictoires et constituer des entraves à l'action efficace de l'un ou de l'autre. »



Conclusion

Les messages à retenir :

- L'accès au matériel d'injection n'incite pas à s'injecter des drogues.
- La bonne utilisation du bon matériel au bon moment, permet de réduire les méfaits liés à l'usage de drogues par injection.
- Il ne faut jamais réutiliser de matériel ayant servi à l'injection (ni le sien, ni celui des autres).
- L'intervention en réduction des méfaits devraient être adaptée à la personne (selon son état, le type de drogue consommée, ses habitudes de consommation, les obstacles qu'elles soulèvent, etc.).



Références

1. ALARY, Michel et autres. *Surveillance des maladies infectieuses chez les utilisateurs de drogues par injection. Le réseau SurvUDI : Épidémiologie du VIH de 1995 à 2015 – Épidémiologie du VHC de 2003 à 2015*, (Québec), Institut national de santé publique du Québec, 2016, 42 p. [Présentation PowerPoint]. Également disponible en ligne : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2227>.
2. ALARY, Michel et autres. *Surveillance des maladies infectieuses chez les utilisateurs de drogues par injection. Le réseau SurvUDI : Épidémiologie du VIH de 1995 à 2016 – Épidémiologie du VHC de 2003 à 2016*, (Québec), Institut national de santé publique du Québec, 2017, 24 p. [Présentation PowerPoint].
3. LECLERC, Pascale, et autres. *Surveillance des maladies infectieuses chez les utilisateurs de drogue par injection : Épidémiologie du VIH de 1995 à 2015 – Épidémiologie du VHC de 2003 à 2015*, (Québec), Institut national de santé publique du Québec, 2017, 3 p. Également disponible en ligne : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2227>.
4. NOËL, Lina, et autres. *Matériel d'injection : réduire les risques chez les injecteurs de médicaments opioïdes*, (Québec), Institut national de santé publique du Québec, 2015, 79 p. Également disponible en ligne : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2045>.
5. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Programme national de santé publique 2015-2025 : pour améliorer la santé de la population du Québec*, (Québec), Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, ©2015, 85 p. Également disponible en ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>.
6. ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC. *L'accès aux seringues pour les toxicomanes : une priorité de santé publique*, Montréal, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 1999, 7 p. [Prise de position adoptée par le Bureau de l'OIIQ à la réunion du 10 décembre 1998].

Références

7. ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC. « *Position de l'Ordre des pharmaciens du Québec sur la distribution de matériel d'injection (seringues/aiguilles) à des fins non thérapeutiques (révisée février 1998)* », Informations professionnelles, no 94, avril 1998, 3 p. Également disponible en ligne : http://www.opq.org/doc/media/1200_38_fr-ca_0_pp_distribution_materiel_injection.pdf.
8. NOËL, Lina, et Richard CLOUTIER. *La distribution de matériel d'injection stérile pour prévenir la transmission du VIH et des hépatites B et C chez les usagers de drogues par injection au Québec*, [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 2017, 6 p. [Rapport annuel]. Prépublication.
9. LECLERC, Pascale, Nelson ARRUDA et Carole MORISSETTE. C. *Évaluation de l'acceptabilité de nouveau matériel pour l'injection de médicaments opioïdes : amélioration du Programme d'accès au matériel stérile d'injection pour les personnes qui utilisent des drogues par injection*, [En ligne], Montréal, Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, ©2015, 32 p. https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-493-1.pdf.
10. CANADA. *Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (aide lors de surdose) = An Act to amend the Controlled Drugs and Substances Act (assistance – drug overdose)*, Lois du Canada (2017), chap. 4, sanctionnée le 4 mai 2017, (Ottawa), [Imprimeur de la Reine], 2017, II, 2 p. Également disponible en ligne : http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/2017_4.pdf.
11. ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES UTILISATRICES DE DROGUES. *Le Blender : guide sur les mélanges de drogues... ..et les risques qui en découlent*, (Montréal), Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues, s. d., 39 p. Également disponible en ligne : http://linjecteur.ca/PDF/Info-Droque/Blender_web%20PDF.pdf.
12. CATIE. *Conseils pour prévenir les surdoses d'opiacés*, (Toronto), CATIE, 2017, 2 p. Également disponible en ligne : <http://www.catie.ca/sites/default/files/CATIE-ODBooklet-DownersFR-PRINT.pdf>.
13. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Vers une meilleure cohérence des interventions en matière de santé et de sécurité publiques auprès des personnes utilisatrices de drogues par injection. Guide de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang à l'intention des services policiers, des groupes communautaires et des établissements de santé et de services sociaux*, (Québec), Ministère de la Santé et des Services sociaux, Ministère de la Sécurité publique, ©2014, 98p. Également disponible en ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000183/>